

Villers-Ecalles

www.villers-ecalles.fr



AVRIL 2021

Numéro
118



Michel Sarrut



Sophie Vielet



Michel Sarrut



Sebastien Candelibes



Sebastien Candelibes

Nos concitoyens sillonnent
la commune pour nous offrir
leurs plus beaux clichés



Sophie Vielet



Michel Sarrut



Michel Sarrut



Sebastien Candelibes



Sebastien Candelibes

*La photographie n'est pas une simple
perception visuelle.
C'est d'abord de l'émotion ressentie,
puis restituée.*

Richard DANSOU

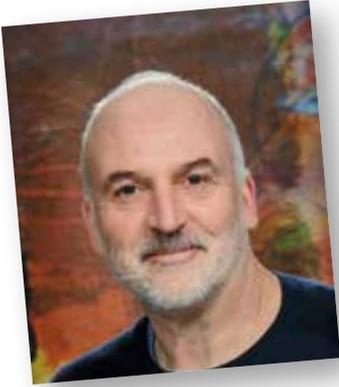


Sophie Vielet



Sophie Vielet

*Merci à Sébastien CANDELIBES, Michel SARRUT et
Sophie VIELET d'avoir partagé
avec nous toutes ces belles photos.
Si vous aimez photographier notre commune,
n'hésitez pas à nous faire parvenir vos clichés.*



Chères Villers-Écalloises, chers Villers-Écallois,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée du printemps, période propice à la détente, aux promenades et au jardinage. Activités dont nous avons bien besoin en cette période toujours compliquée. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser toutes nos activités quotidiennes et les activités municipales. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et il n'est pas nécessaire d'ajouter ma voix à tous ces débats qui peuvent paraître anxiogènes pour un grand nombre d'entre nous.

Depuis le Conseil Municipal d'installation de mai 2020, l'équipe que vous avez élue aux élections municipales de mars 2020 s'applique déjà à mener ses missions et s'apprête à élaborer son premier budget.

Si la vie continue pour chacun d'entre nous, j'ai une pensée profonde pour toutes celles et tous ceux qui ont été ou sont encore victimes de cette pandémie, ainsi que pour tous les acteurs économiques, artisans, commerçants, indépendants, et les associations, qui ont durement souffert.

Le plus important pour nous en 2021 sera de renouer avec vous ce lien social qui a tant pâti de la crise sanitaire. Retrouver nos associations, nos activités, nos manifestations, pour reprendre notre vie communale, là où nous l'avons brutalement laissée. Redonner tout son sens au bien vivre ensemble dans notre commune, en étant tout au long de l'année à vos côtés et à votre écoute.

Alors, continuons ensemble et prenez soin de vous et de ceux qui vous entourent.

*Bonne lecture
Cordialement*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'C' followed by a long horizontal stroke.

EMO Jean-Christophe
Maire de VILLERS-ECALLES

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2020

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (P.P.R.I.) :

Le Conseil a pris connaissance du dossier établi par le bureau d'étude et noté les modifications apportées. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve (1 voix pour et 16 abstentions) le projet de PPRI.

COMMISSIONS COMMUNALES :

COMMISSION « Vivre ensemble » : COURANT Marc - COURANT Noémie - CRÉMET Alison - DAMBRY-DUVERNOIS Virginie - GRANLIN Valérie - LAUNAY Jean-Noël.

COMMISSION « Solidarité - services - sécurité - communication » : CHÉRON Virginie - COURANT Noémie - FLEURY Sophie - GRANLIN Valérie - LAUNAY Jean-Noël - LEVILLAIN-LAVENANT Erika - MOUTON Janine - OLIVIER Christophe - VIELLE Raphaël.

COMMISSION « Voirie - réseaux » : BRUEL Didier - COURANT Marc - CRÉMET Alison - HAMELIN Jean-Luc - LAUNAY Jean-Noël - LEBLOND Rémy - OLIVIER Christophe - PRÉVOST Francis - SÉRAPHIN Ludovic.

COMMISSION « Environnement » : BRUEL Didier - CHÉRON Virginie - DAMBRY-DUVERNOIS Virginie - FLEURY Sophie - HAMELIN Jean-Luc - LEBLOND Rémy - LEVILLAIN-LAVENANT Érika - MOUTON Janine - PRÉVOST Francis - SÉRAPHIN Ludovic - VIELLE Raphaël.

ASSOCIATIONS :

Après avoir été informé de la création d'une nouvelle association « Les Cousettes Villers-Écalloises », le Conseil décide le versement d'une subvention de démarrage de 370 € à cette association.

COMMISSION LOCALE DE L'EAU :

M. Francis PRÉVOST est désigné représentant de la commune pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des six Vallées.

CHEMINS DE RANDONNÉES :

Le Conseil :

- Valide le projet intercommunal d'itinéraires de randonnée
- Accepte l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), des chemins ruraux suivants :

CR N° 21	Chemin de la Mare aux Boeufs
VC N° 6	Rue des Champs
CR N° 22	
VC N° 13	Rue du Bois Sauvage
CR N° 15	Impasse de l'Enfer
VC N° 5	Chemin Neuf
VC N° 4	Rue Gadeau de Kerville
CR N° 11	Allée du Bois
RD N° 88	Route de Bouville
Voie Verte	Claude Lemesle

CORRESPONDANT DÉFENSE :

A la demande de la Direction du Service National du Ministère des Armées, le Conseil désigne Mme Valérie GRANLIN correspondant défense.

ANNULATION DES RÉSERVATIONS DE LOCATIONS DES SALLES :

Le Conseil décide de prolonger jusqu'au 31 décembre le remboursement pour annulation de réservation des salles en raison de la pandémie.

INFORMATIONS :

- Courrier de plainte concernant le stationnement des poids lourds à l'entrée de l'usine Ferrero et des nuisances sonores qui en découlent.
- Subvention FAL pour les travaux de voirie rue de Courvaudon : 35 527 €.
- Demande de pose de ralentisseurs route de St Pierre de Varengueville. Le sujet sera étudié par la commission.
- Demande de divers aménagements de voirie rue de la Mare aux Bœufs.
- Il est signalé que les repas du restaurant scolaire comportent trop souvent de la viande. Il est envisagé la mise en place d'un repas végétarien hebdomadaire.
- Signalement de l'absence d'entretien d'un terrain privé situé en bas de la route des Campeaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2020

TARIFS COMMUNAUX 2021 :

Le Conseil Municipal décide de reconduire en 2021 les tarifs communaux adoptés en 2020, soit :

Concessions dans le cimetière : 30 ans : petit 103 € - grand 206 € - double 412 € / **50 ans :** petit 150 € - grand 300 € - double 600 €.

Colombarium - Caverne : 30 ans : 812 € - **50 ans :** 1 332 € / Dispersion des cendres : 50 €.

Caveau 2 places : 1 500 €.

Location des salles :

Raimbourg : 1 jour 405 € - 2 jours 651 € - salle annexe 1 jour 103 € / **Pasteur :** 1 jour 305 € - 2 jours 487 €.

Redevance télédiffusion antenne de la Ferme : déconnexion/reconnexion 96 €.

Animaux errants : prise en charge 69 €.

Marché : électricité/jour 1,20 €.

LOCATION DES SALLES :

Vu les mesures s'appliquant en raison de la pandémie, le Conseil décide d'accepter jusqu'au 31 mars 2021 le remboursement intégral des locations en cas d'annulation.

VÉLOS ÉLECTRIQUES - SUBVENTION :

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe a décidé de soutenir la pratique du vélo en attribuant une aide à l'acquisition. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la prise en charge de 10 % du prix d'achat en complément de la subvention de la C.C.C.A dans la limite de 100 €.

C.C.A.S. :

Suite à la démission de Mme FOUGÈRES, le Conseil désigne Mme Erika LEVILLAIN-LAVENANT membre du C.C.A.S.

ACQUISITION DE PARCELLE RUE DU BOIS SAUVAGE :

Le Conseil valide l'acquisition d'une parcelle de 448 m² pour l'aménagement piétonnier de la rue du Bois Sauvage.

PAVE (PLAN D'ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS) :

Un PAVE comporte un diagnostic accessibilité des circulations publiques. Ce diagnostic est réalisé sur les axes principaux de circulation et ceux donnant sur les lieux de rassemblement : école, square, piscine etc.... Ces axes, selon la taille et l'attractivité de la commune, sont plus ou moins nombreux.

Le Conseil approuve le diagnostic proposé par la C.C.C.A concernant la commune et charge la commission voirie de la programmation des actions à mener.

RAPPORT ANNUEL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

M. le Maire donne connaissance du rapport annuel 2019 sur l'activité de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe.

RAPPORTS ANNUELS SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT :

M. le Maire donne connaissance de la parution des rapports annuels 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et de la distribution de l'eau potable.

INFORMATIONS :

Le Conseil est informé de la mise en service de la fibre optique à compter du 15 décembre 2020.

État Civil

Faites-nous part des moments importants de votre vie.

La rubrique ÉTAT-CIVIL du bulletin municipal se conforme au cadre instauré par le Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.), visant à protéger les droits et libertés informatiques des citoyens. Concrètement, la diffusion et conservation de données personnelles est soumise à l'accord des personnes concernées.

Afin de répondre à cette obligation tout en continuant à partager vos célébrations, nous vous laissons l'initiative de nous transmettre les événements que vous souhaitez voir apparaître dans nos éditions municipales (naissances, parrainages civils, mariages, pacs, noces d'argent, or ou diamant, décès).

Aucun élément ne figurera sans votre demande préalable.

N'hésitez pas à adresser vos informations détaillées au service ÉTAT-CIVIL de la mairie, par mail à : s.avisse@villers-ecalles.fr

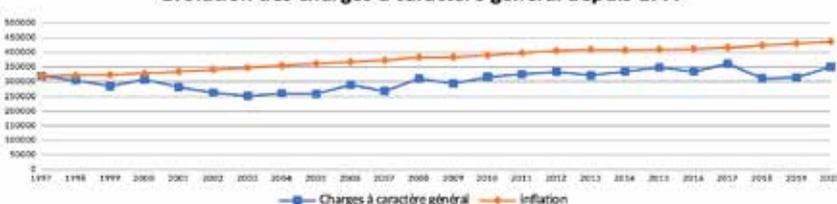
Ainsi, nous aurons plaisir à faire perdurer cet espace qui vous est tout spécialement dédié.

BILAN FINANCIER DE 2020

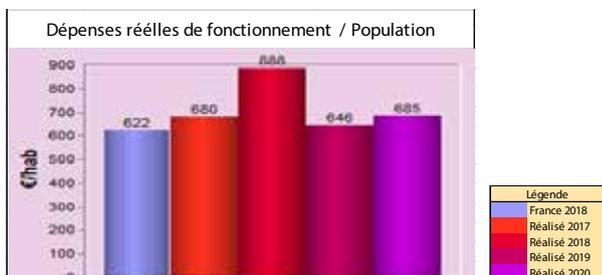
En 2020, les dépenses de fonctionnement ont globalement augmenté de 5% : Cette augmentation est essentiellement due à la crise sanitaire (achats de masques, gels, produits d'entretien) et à la mise aux normes des bâtiments publics (travaux d'électricité et de gaz).

DEPENSES			
11	Charges à caractère général	350 904 €	+ 12%
12	Charges de personnel	704 949 €	+ 3%
65	Charges de gestion courante	160 922 €	+ 4%
66	Charges financières	13 235 €	-38%
67	Charges exceptionnelles	1 858 €	-32%
TOTAL dépenses		1 231 239 €	+ 5 %

Evolution des charges à caractère général depuis 1997



A Villers-Écalles, les dépenses de fonctionnement en €/hab sont proches de la moyenne française.



En 2020, les recettes de fonctionnement ont globalement augmenté de 5% : On note une baisse des recettes de location de salles et de cantine liée à la crise sanitaire. Mais cette baisse est largement compensée par les recettes des impôts et taxes. Bien que les taux d'imposition n'aient pas été modifiés, on note l'arrivée de nouvelles bases (extension de Ferrero) et de nouvelles compensations.

RECETTES			1 an
70	Produits de gestion courante	98 865 €	-5%
73	Impôts et taxes	1 762 883 €	21%
74	Dotations, subventions	118 445 €	2%
75	Autres produits de gestion courante	12 258 €	-51%
13	Atténuation de charges	33 494 €	-24%
76	Produits financiers	3 €	0%
77	Produits exceptionnels	21 731 €	-90%
RECETTES		2 047 679	5%

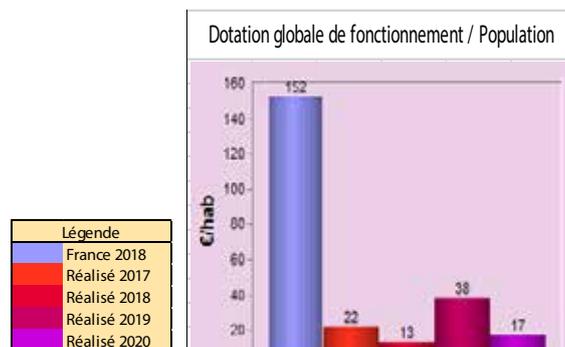
A Villers-Écalles, les recettes de fonctionnement en €/hab sont largement plus élevées que la moyenne française.



Cette situation est due à la présence sur le territoire d'une grande entreprise qui génère des recettes très importantes proportionnellement au nombre d'habitants de la Commune.

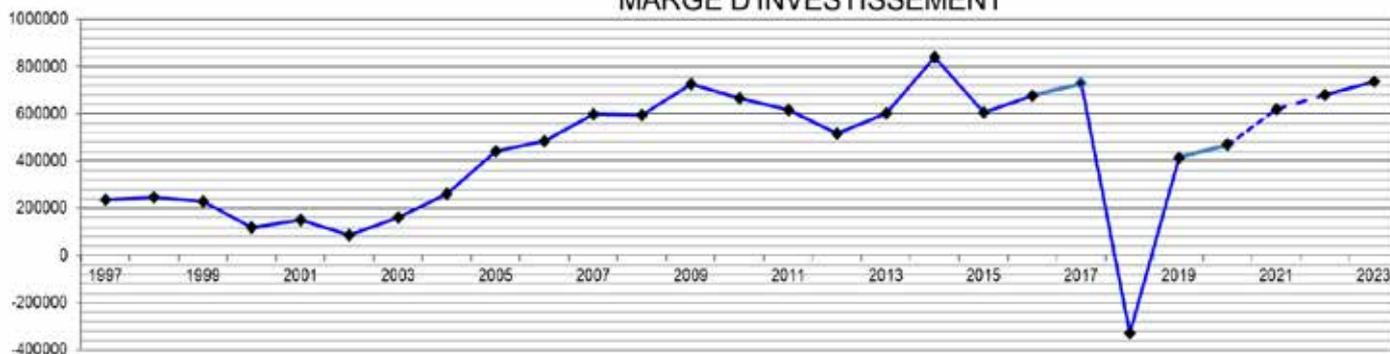


L'importance de ce potentiel fiscal a pour conséquence une DGF (dotation de l'État aux collectivités pour exercer leurs missions de services publics) extrêmement faible (17 € par habitant de Villers-Écalles contre 150 € par habitant en moyenne en France).



La différence entre les recettes et les dépenses a permis de dégager en 2020 une marge de 467 499 € (en hausse de 13 %)

MARGE D'INVESTISSEMENT

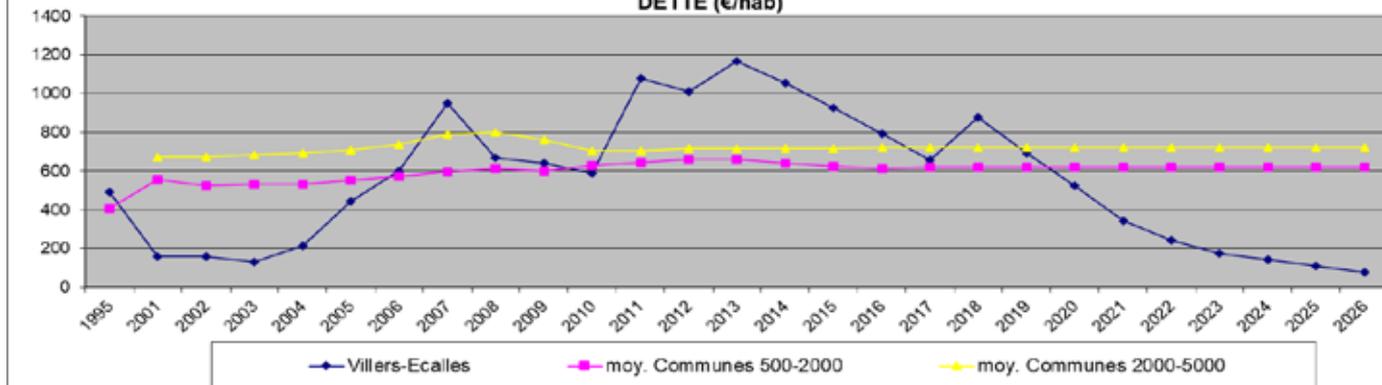


Les taux d'imposition de Villers-Écalles des 10 dernières années

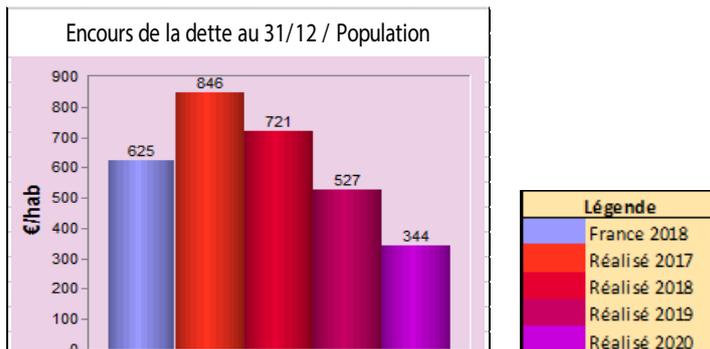
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'Habitation	19,96	19,96	19,96	19,96	19,21	19,21	19,21	16,42	16,42	16,42	16,42
Taxe Foncier Bâti	20,55	20,55	20,55	20,55	19,78	19,78	19,78	16,9	16,9	16,9	16,9
Cotisation Foncière des Entreprises	23,61	23,61	24,61	24,81	24,95	24,95	25,26	22,87	22,87	22,87	22,87

En 2020, la dette a été réduite de 35%. En 2021, on note une baisse des annuités de 45% consécutive à l'extinction d'emprunts réalisés entre 2000 et 2010.

DETTE (€/hab)



Encours de la dette au 31/12 / Population



Pour 2021, les recettes et dépenses devraient être stables.

URBANISME

Depuis les années 80, l'urbanisme sur la Commune de Villers-Écalles était réglementé par un POS (Plan d'Occupation des Sols). En 2008, la Commune de Villers-Écalles a souhaité réviser son POS et le transformer en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

En 2016, la Commune a arrêté son projet et l'a transmis aux services de l'État. Un avis négatif a été transmis par ces services.

En l'absence d'une mise en forme de PLU, le POS de la Commune de Villers-Écalles est désormais devenu caduc. La Commune est donc sans document d'urbanisme. A défaut de document, il est fait application du RNU (Règlement National d'Urbanisme) pour définir les règles d'urbanisme.

Le règlement national d'urbanisme fixe les règles applicables à l'ensemble du territoire. Lesquelles portent sur :

- la localisation, l'implantation et la desserte des constructions et aménagements.
- la densité et la reconstruction des constructions.
- les performances environnementales et énergétiques.
- la réalisation d'aires de stationnement.
- la préservation des éléments présentant un intérêt architectural, patrimonial, paysager ou écologique.
- la mixité sociale et fonctionnelle.

Dans ce cas particulier, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune (PAU). C'est le préfet qui définit ces zones constructibles au cas par cas. Une construction peut donc être refusée en raison d'une localisation pas assez proche du bourg du village ou d'un hameau.

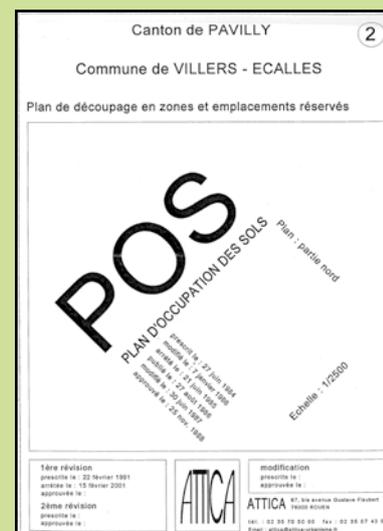
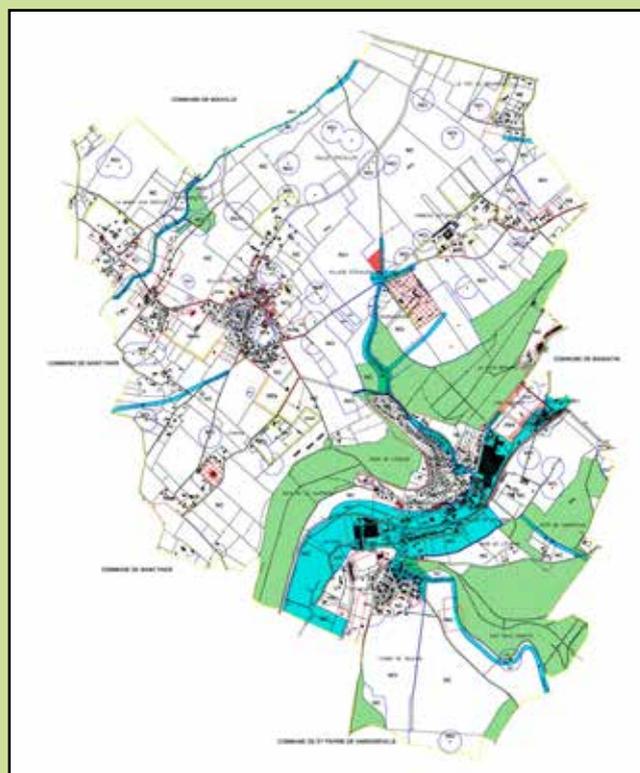
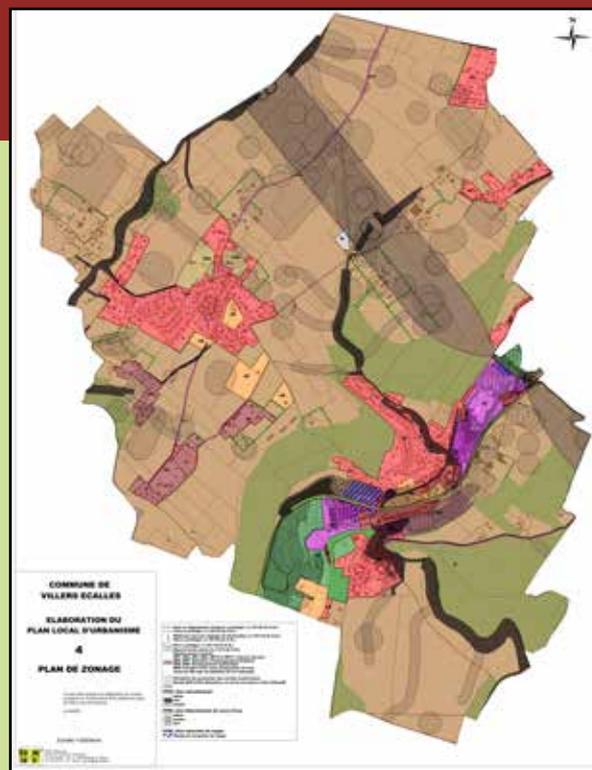
Depuis juillet 2017, la Communauté de Communes exerce la compétence pour les documents d'urbanisme en lieu et place de la Commune. La Communauté vient de décider de se doter d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Elaboré en partenariat avec l'ensemble des communes du territoire, le PLUi définira les orientations d'aménagement du territoire en termes de logements, de mobilité, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de préservation des espaces naturels... Ces orientations sont mises en œuvre par une réglementation de l'usage des sols s'imposant aux demandes d'autorisation d'urbanisme et en particulier aux futurs permis de construire.

Le calendrier prévisionnel du futur PLUi pourra s'établir de la façon suivante :

- Démarrage prestation premier trimestre 2021.
- Diagnostic (durée 6 trimestres) 2021 / été 2022.
- PADD (durée 3 trimestres) automne 2022 / printemps 2023.
- Règlement - POA - OAP (durée 6 trimestres) été 2023 / automne 2024.
- De l'arrêt à l'approbation (durée 4 trimestres) automne 2025.

Dans l'attente, Villers-Écalles restera en Règlement National d'Urbanisme et c'est la Préfecture qui acceptera ou refusera les demandes de construction.



VOIRIE

LOTISSEMENT DE BELLEGARDE

Aux mois d'octobre et novembre, la commune a réalisé l'enfouissement des réseaux électrique, éclairage public, téléphonique et fibre sur le secteur rue Verte et impasse Bienvenue sauf sur la partie privée.

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe a décidé de remplacer les réseaux de tout-à-l'égout et d'eau potable avenue de Bellegarde, rue Courbe et rue du Bas Vallon car ceux-ci sont usés. La commune a profité de lier ces travaux avec l'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et fibre. Pour les abonnés qui ont fait installer la fibre celle-ci est actuellement en aérien mais sera reprise en souterrain par la suite.

Ces travaux ont redémarré le 11 janvier 2021 et ils dureront jusqu'au mois de juillet 2021. Les voiries seront remises en l'état d'avant travaux, la commune envisage leur réhabilitation ainsi que celle des trottoirs plus tard car les tranchées risquent de se creuser.

Chaque riverain va être consulté par l'entreprise DR pour l'implantation des réseaux sur le domaine privé et un constat d'huissier sera effectué.

SÉCURITÉ RD 88

Le secteur rue Verte/RD 143 : l'étude de sécurité arrive à son terme. Les travaux seront réalisés cette année.

RUE DE COURVAUDON

La voirie a été réaménagée et un trottoir a été créé de la Croisée des Chemins à l'impasse du Saussay, un fossé a été aménagé afin de recevoir les eaux du trottoir et de la route.

Une réhabilitation du trottoir a été réalisée en enrobé de l'impasse du Saussay jusqu'au transformateur et un trottoir a été créé jusqu'à la limite de Barentin. Une chicane a été implantée sur la voie et la vitesse a été limitée à 30 km/h de Barentin jusqu'au pont de l'autoroute.

RUE DE L'ÉGLISE



Le sable vignat a été remplacé par de l'enrobé sur le trottoir et celui-ci a été remis à sa largeur initiale. Les bancs ont été changés. L'impasse entre la rue de l'Église et l'impasse des Bergeronnettes a été réalisée en enrobé.

RD 143 ROUTE DE BARENTIN/DUCLAIR

Le trottoir situé face au nouvel entrepôt Ferrero a été fait en enrobé.

Francis PRÉVOST - Adjoint Voirie.



PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES

À PARTIR DU LUNDI 19 AVRIL 2021

Le groupe scolaire Prévost-Freinet accueillera de nouveaux écoliers à la rentrée de septembre 2021.

Les parents des enfants rentrant en première année de maternelle, des enfants en cours de cycle maternel ou élémentaire arrivant sur la commune, ainsi que des enfants bénéficiant de dérogation devront effectuer une démarche d'inscription auprès de la directrice de l'établissement courant mai.

Mais auparavant, ils auront également l'obligation d'accomplir une pré-inscription scolaire en mairie, du 19 au 30 avril 2021.

Livret de famille, justificatif de domicile, pièce d'identité seront requis pour instruire le dossier (d'autres documents pourraient être nécessaires en fonction de la situation familiale).

Pour plus d'informations, nous vous invitons à prendre contact avec le service affaires scolaires de la mairie au 02 35 91 20 88 ou par mail à s.avisse@villers-ecalles.fr

Scolaire

204 enfants ont fait leur rentrée le mardi 1er septembre, 126 en élémentaire et 78 en maternelle.

En maternelle, les élèves sont répartis dans 3 classes composées des 3 différents niveaux : petite section, moyenne section et grande section.

En primaire, on retrouve 5 classes : une de CP, une de CE1, une de CE2, une de CM1-CE1 et deux classes à double niveau de CM1 et CM2.

Un protocole sanitaire a été mis en place au sein de l'école, du restaurant scolaire et des garderies afin d'éviter au maximum le mélange des classes.

Le repas de Noël s'est déroulé le mardi 22 décembre. Chacun a pu déguster le repas qui avait été concocté par notre cuisinière et son aide cuisinier. Le menu proposé pour cette occasion était le suivant : cocktail de jus d'orange à la grenadine, un choix entre deux entrées était proposé (ballotine de volaille et groseilles ou saumon fumé chantilly à l'aneth et toast), filet de bœuf sauce forestière et pommes forestines, babybel et pour terminer la bûche au chocolat. La société Convivio a remis à chaque enfant un Père-Noël en chocolat.



Le jeudi 11 février, une animation a été réalisée au restaurant de l'école de Villers-Ecalles. Avec la participation de l'équipe de cuisine, un menu sur le thème du fromage avait été choisi. Il a été apprécié des convives et l'équipe a pris un réel plaisir à animer cette belle journée.

Au menu ce jour-là : une salade fromagère, une corn dog nappée de fromage à raclette et pour finir un Tiramisu.

Vous pouvez retrouver les menus du restaurant scolaire sur www.clicetmiam.fr

Les menus du restaurant scolaire sont élaborés par la cuisinière et toutes les 6 semaines environ, nous nous réunissons avec une diététicienne pour contrôler et effectuer les changements nécessaires à ceux-ci.

Des repas à thème et végétariens sont proposés aux enfants. Pour l'année scolaire 2020/2021, Convivio souhaite voyager autour du monde avec la découverte de sports populaires et de la culture culinaire de leurs pays.



Le sport est pratiqué dans le monde entier. Considérés comme faisant partie intégrante de la culture d'une nation, certains d'entre eux suscitent un intérêt considérable. Convivio propose donc un petit tour du monde culinaire à la découverte des sports les plus populaires !

Trois sports sont découverts à travers des menus typiques proposés :

- En octobre, les enfants ont pu découvrir le baseball aux USA.
- En février, ce fut le tour du Canada avec le hockey sur glace.
- En mai ou juin, nos petits globe-trotteurs se retrouveront le temps d'un repas à Hawaï pour surfer.

Un menu Bio est servi chaque semaine. Toutes les viandes servies sont françaises et notre prestataire Convivio travaille avec de nombreux producteurs locaux dont notre maraîcher Bio de Villers-Ecalles « Aux Rallumeurs d'Étoiles ».

Durant la première semaine de février, deux agents de la Communauté de Communes Caux-Austreberthe

étaient présents chaque midi pour récupérer et peser tous les déchets laissés par nos jeunes convives. Nous ne manquerons pas de vous présenter les résultats de cette étude et les propositions faites par ces deux agents pour améliorer la gestion des déchets dans notre restaurant scolaire.



*Valérie GRANLIN
Adjointe Vivre Ensemble*

ANIMATION

La période actuelle ne nous permet pas d'envisager des animations sur notre commune. Malgré cela, nous avons souhaité qu'un goûter de Noël soit offert dans chaque classe le vendredi précédent les vacances de Noël. Nous avons donc distribué dans chaque classe des viennoiseries et boissons pour qu'un moment convivial puisse être partagé.



En janvier, un petit personnage en chocolat a été donné en fin de repas de la cantine, un autre a été donné le mardi gras.

Il n'est pas envisageable qu'un spectacle de Pâques puisse avoir lieu à notre grand regret. En ce qui concerne le feu de la St Jean, cela nous semble compromis également mais nous espérons pouvoir remettre en place des animations en septembre, exposition, marché du terroir, fête d'Halloween...

Nous avons hâte de vous retrouver petits et grands dans nos diverses animations communales.

*Valérie GRANLIN
Adjointe Vivre Ensemble*



Ce même jour, à 16h30, les membres de la commission Vivre Ensemble ont distribué un sachet de friandises et une petite brioche en forme de bonhomme pain d'épices à tous les enfants.

C.C.A.S

Le 16 décembre 2020, les membres du C.C.A.S ont distribué 390 colis aux personnes âgées de 63 ans et plus.

Habituellement nos aînés ont le choix entre un colis ou un repas pour les fêtes de fin d'année. En ce qui concerne le repas, ce sont environ 130 personnes qui se réunissent pour partager une journée d'amitié et de convivialité. Malheureusement en cette fin d'année 2020, en raison de la crise sanitaire, c'est avec un grand regret que nous avons dû annuler ce traditionnel banquet. Le colis c'est bien, mais la journée passée ensemble à déguster un bon repas, chanter et danser... c'est quand même mieux. Beaucoup d'entre vous, habitués à partager ces moments sympathiques, ont été très déçus mais, nous espérons que pour le mois de décembre prochain, cette crise sera derrière nous et que nous aurons la joie de nous retrouver...



Mise à disposition d'un ordinateur à la Mairie :

La plupart des démarches administratives s'effectuent en ligne sur internet. Si pour une majorité de personnes cela simplifie les démarches et représente un gain de temps, pour d'autres, il s'agit d'un véritable casse-tête faute d'avoir l'équipement nécessaire (smartphone, ordinateur) ou les compétences informatiques nécessaires.

Le C.C.A.S met à la disposition (sur rendez-vous) de toute personne de la commune, se trouvant confrontée à une difficulté dans l'accomplissement d'une démarche dématérialisée, un poste informatique avec connexion internet.

Contact : Janine MOUTON 06 03 16 00 37

Vaccination et covoiturage solidaire :

La Communauté de Communes Caux-Austreberthe a mis en place un covoiturage solidaire afin d'orienter, vers le centre de vaccination le plus proche, les personnes âgées de 75 ans et plus qui désirent se faire vacciner mais qui n'ont pas de moyen de locomotion. Je remercie les habitants de notre commune qui se sont portés volontaires pour rendre ce service. Malheureusement, il est très difficile d'obtenir des rendez-vous ; sur les 152 personnes âgées de 75 ans et plus de notre commune que nous avons contactées par courrier, seules quelques unes ont réussi à se faire vacciner pour la fin du mois de février. Espérons que les différents centres soient approvisionnés rapidement afin que tout le monde puisse bénéficier du vaccin.

En attendant soyez prudents et prenez soin de vous.

**N'hésitez pas à me contacter au 06 03 16 00 37.
Janine MOUTON
Adjointe aux affaires sociales – C.C.A.S**

COMMUNAUTÉ

DE COMMUNES CAUX-AUSTREBERTHE

**4, rue de l'Ingénieur Locke
76360 Barentin
Tél : 02 32 94 92 15
www.cccauxaustreberthe.fr**

Opération Mulching * : dans le cadre du programme local de réduction des déchets, la Communauté de Communes veut faire baisser la production des déchets verts en favorisant la gestion de proximité.

15 subventions jusqu'à 300 € seront attribuées aux habitants qui veulent s'engager dans ce dispositif de réduction à la source.

Obtenez jusqu'à 30% du prix d'achat d'un robot tondeur ou d'une tondeuse mulching (plafonné à 300 euros) ou encore jusqu'à 50 % du prix d'achat d'un kit mulching à adapter sur une tondeuse classique (plafonné à 300 €).

**Mulching : technique de tonte sans ramassage de l'herbe.*

■ ■ ■

Opération Caux'Cottes 2021 : dans le cadre d'une politique globale de gestion des déchets, la collectivité a souhaité valoriser le recyclage et développer les opérations de réduction des déchets. L'opération « Caux'Cottes » est une opération ludique et éco-responsable qui vise à sensibiliser les habitants ; avec un objectif complémentaire de sauvegarde d'une espèce locale.

Les poules sont un pas vers la réduction des déchets. Elles peuvent consommer jusqu'à 150 kilos de déchets organiques par an. Disposer de quelques poules dans son jardin comporte de nombreux avantages, comptant sur une production d'œufs régulière.

Pour réduire ensemble nos déchets, pour sensibiliser les usagers à une consommation responsable, la CCCA offre deux poules par foyer ainsi qu'un poulailler.

Lancement de la communication sur divers supports à partir du 25 mars.

Réception des candidatures du 1er au 30 avril 2021 uniquement par voie dématérialisée.

BIENVENUE



C'est avec plaisir que nous accueillons, depuis le mois d'octobre 2020, Ludovic RIQUET comme responsable des services techniques de notre commune en remplacement de Denis FAUCON à qui nous souhaitons de profiter au mieux de sa retraite.

Ludovic RIQUET a été employé au service technique de gestion des bâtiments, de la sécurité et des espaces verts dans une commune de 1 500 habitants pendant 23 ans. Puis, pendant 10 ans au sein du service technique de la région Normandie, il a été responsable d'équipe au lycée général Thomas Corneille de Barentin. De part ses expériences passées, il pourra accompagner au mieux nos employés municipaux en utilisant ses solides compétences.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.

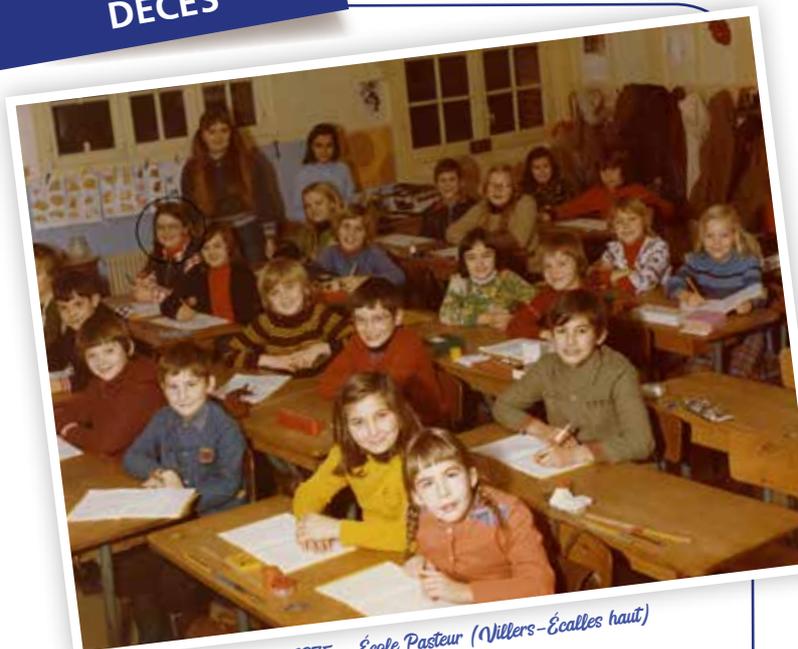


DÉCÈS

Nicole SIOURT naît à Villers-Écalles le 15 octobre 1964. Elle habite rue de l'Enfer avec ses parents. Sa scolarité se déroule à l'école Pasteur de Villers-Écalles, puis au collège Catherine Bernard de Barentin. Les années collège terminées, elle s'oriente vers un apprentissage. Son CAP en poche, elle est engagée par la commune, le 1^{er} février 1983, comme femme de service à temps partiel. Sa carrière évolue au fil des années : elle remplace une ATSEM, est agente de collectivité, adjointe territoriale d'animation 2^e classe, adjointe territoriale d'animation 2^e classe stagiaire puis elle est titularisée en 2019. Elle a passé 37 années à servir et à surveiller les enfants au restaurant scolaire de notre commune.

Elle se marie en 1994 avec Stéphane BUREL. Le couple habite, dans un premier temps, au lotissement des Peupliers. Deux filles naissent de cette union et la famille s'agrandissant, Nicole et Stéphane BUREL achètent une maison plus spacieuse rue des Vanneaux.

Nicole participe, comme bénévole, aux activités organisées régulièrement pour les enfants par



Année 1975 - École Pasteur (Villers-Écalles haut)

l'association REVE. Sa famille est sa priorité et les voyages sont sa passion.

Nicole nous a quittés le 2 novembre 2020. Nous, membres du Conseil Municipal, du CCAS et du Personnel Communal avons une pensée pour son mari, ses enfants, sa maman et pour toute sa famille. Nous les assurons de notre plus grand soutien dans cette douloureuse épreuve.

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

DOUBLE SCRUTIN EN PRÉVISION LES 13 ET 20 JUIN 2021

MARS PUIS JUIN 2021 !

La crise sanitaire a bousculé le calendrier électoral, mais c'est finalement promulgué : les 13 et 20 juin 2021, les électeurs retrouveront le chemin des urnes.

Il s'agira alors d'élire les conseillers régionaux et départementaux simultanément... sauf si le rapport gouvernemental sur l'état de l'épidémie covid-19 attendu le 1er avril venait à imposer un nouveau report.

QUI ÉLIT-ON ?

L'objectif est de renouveler les membres des assemblées délibérantes de la Région et du Département, sur l'ensemble du territoire national (sauf exceptions à statut particulier).

Qu'ils soient ensuite président, vice-président ou conseiller au sein de ces collectivités territoriales, ils auront tous à charge de mener à bien de nouveaux projets, en cohérence avec les réalités locales et attentes de la population.

En Normandie, 102 conseillers régionaux siègent au Conseil Régional dont 39 pour la Seine-Maritime (ils sont 1758 en France).

Sur notre département, 70 conseillers départementaux siègent au Conseil Départemental et sont issus des 35 cantons de Seine-Maritime (ils sont 4056 en France).

Les conseillers régionaux et départementaux sont élus au suffrage universel direct pour une durée de 6 ans.

Toutefois, cette année, votre voix leur confèrera exceptionnellement un mandat de 6 ans et 9 mois, car les élections suivantes de même nature sont repoussées à mars 2028 au lieu de mars 2027, pour éviter trop de proximité avec les élections présidentielles et législatives d'avril-mai-juin 2027.

Si la durée des mandats régionaux et départementaux est identique, le mode de scrutin diffère.

Les candidats aux élections régionales se présentent sur liste tandis que les candidats aux élections départementales se présentent en binôme (femme-homme), dans chaque canton.

Le scrutin régional se déroule sur un mode proportionnel à deux tours avec prime majoritaire de 25% du nombre de sièges à pourvoir à la liste arrivée en tête (élection acquise au 1er tour si une liste obtient la majorité absolue), tandis que le scrutin départemental se déroule sur un mode binominal majoritaire à deux tours (un binôme peut être élu au 1er tour s'il recueille à la fois la majorité absolue et le quart des électeurs inscrits).

POUR QUELLES MISSIONS ?

Rappelons les nombreux défis qui attendent ces futurs conseillers :

- > Développer au Département, l'action sociale, la santé, la solidarité, les routes départementales, les transports scolaires, la gestion des collèges, le SDIS etc...
- > Oeuvrer à la Région, pour le développement économique, l'aménagement du territoire, le tourisme, les transports non urbains, ports et aéroports, la gestion des lycées et de la formation professionnelle etc...

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La campagne électorale devrait débuter le 3^{ème} lundi qui précède le scrutin, soit le lundi 24 mai 2021 à zéro heure et prendre fin le samedi 12 juin 2021 à zéro heure.

En cas de second tour, elle se prolongera du lundi 14 juin 2021 à zéro heure au samedi 19 juin 2021 à zéro heure.

Certains modes de propagande devraient être aménagés.

OÙ VOTER ?

Vous serez accueilli(e) dans vos bureaux de vote communaux habituels (mairie ou école) de 8h00 à 18h00.

COMMENT VOTER ?

Deux possibilités s'offrent à vous.

- > Vous pourrez être présent le jour du scrutin, muni(e) de votre carte électorale et pièce d'identité, et glisser votre bulletin de vote dans l'urne.
- > Dans le cas contraire, vous pouvez voter par procuration, en la déposant au préalable dans les lieux habilités à la recevoir (gendarmerie, commissariat de police, tribunal etc.), mais aussi en ligne via le smartphone ou l'ordinateur de l'électeur, par téléprocédure sur «Maprocuration». Cela n'enlèvera pas la nécessité pour le mandant de se présenter devant les policiers ou gendarmes habilités afin de réduire les risques de fraudes.

La désignation d'un mandataire sera alors nécessaire.

A noter qu'en raison de l'épidémie covid-19, chaque électeur pourra disposer de deux procurations contre une seule habituellement (pour celles établies en France).

S'INSCRIRE SANS TARDER SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Cette année encore, seuls les nouveaux inscrits recevront une carte électorale, aucune refonte n'étant prévue par les autorités préfectorales.

S'inscrire sur la liste électorale peut s'effectuer à tout moment mais l'arrêt des listes avant scrutin contraint de le faire au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le jour du vote, soit vendredi 7 mai 2021. Passé ce délai, l'électeur ne pourra voter qu'au scrutin suivant.

La démarche d'inscription s'effectue auprès du service électoral de la mairie, ou par le biais d'une demande en ligne, sur les sites www.demarches.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr.

Dans tous les cas, la qualité d'électeur est vérifiée, à l'aide des pièces fournies (formulaire Cerfa, justificatif de domicile de moins de trois mois et pièce d'identité).

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans, qui se sont fait recensés au préalable, sont logiquement inscrits d'office par l'Insee.

Pour tout renseignement ou vérification, veuillez contacter notre service électoral au 02 35 91 20 88 ou par mail à s.avisse@villers-ecalles.fr

PUBLICATION DES RÉSULTATS

Vous pourrez suivre en direct l'avancée des décomptes sur les principales chaînes d'infos.

A l'échelle communale, les résultats seront mis en ligne sur notre site [http : //www.villers-ecalles.fr](http://www.villers-ecalles.fr) et affichés aux portes de la mairie dès qu'ils seront arrêtés.

Attention : compte-tenu des incertitudes actuelles face au contexte sanitaire, les modalités électorales sont encore susceptibles de changer.

CLUB D'AMITIÉ AUX ANCIENS LES CONSÉQUENCES DE LA PANDÉMIE :

Pas de réunion de plus de 10 personnes.

- Pas de salle à notre disposition... En raison du grand nombre d'enfants inscrits aux activités périscolaires, nous avons été avisés, dès le début du mois de septembre, qu'il n'y avait plus la disponibilité de la salle pour les jeux qui avaient lieu tous les mardis ! Nous reverrons ce point avec Monsieur le Maire quand la situation sanitaire sera revenue à la normale.
- Pas d'Assemblée Générale en janvier 2021, ni d'après-midi galettes des rois !

En 2020, nous avons prévu la visite de la Chocolaterie FERRERO (limitée à 80 participants, sur deux jours). Cette visite a été reportée. Nous verrons sur 2021, selon l'état sanitaire de notre Pays.

Nous avons programmé une journée déjeuner-théâtre en juin. Reportée en septembre, puis novembre et finalement annulée.

Notre voyage 2020 d'une semaine au Monténégro a été reporté sur septembre 2021 (avec le grand espoir de le réaliser).

Le traditionnel banquet à la salle André Raimbourg offert aux Anciens par le CCAS, via la Municipalité, a dû lui aussi être annulé et remplacé par une distribution de colis à tous les Anciens inscrits.

Merci à Janine MOUTON qui a géré ces commandes et organisé la distribution avec tous les membres du CCAS.

Bref, voilà une année 2020 bien triste où les rencontres, sorties et autres n'ont pu avoir lieu. Beaucoup de solitude pour certains. Nous avons essayé de garder le contact par mail, téléphone pour ceux qui étaient isolés... Nous avons aussi gardé le contact avec Janine MOUTON, pour être certains qu'il n'y avait pas de « gros problèmes » avec certains de nos Anciens.



Croisière sur le Rhin 2010

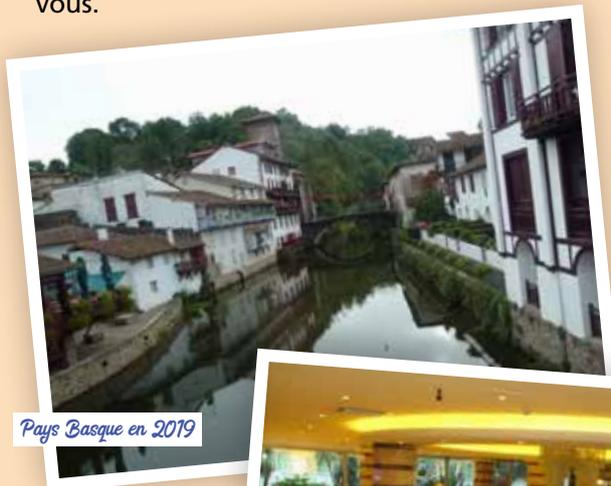
QUE SERA 2021 ?

Nous aviserons au plus vite dès que les clignotants seront au vert afin de nous permettre de nous retrouver nombreux, dans la joie et la bonne humeur, pour des sorties récréatives et notre traditionnel voyage annuel...

Si vous avez des problèmes pour vos rendez-vous de vaccinations, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

PRENEZ SOIN DE VOUS, GARDONS CONFIANCE ET ESPOIR.

Véronique et Raymond BEAUCHEF et tous les membres du Bureau du Club d'Amitié aux Anciens pensent à vous.



Pays Basque en 2019



Soirée anniversaire



Corse du Nord en 2012



Soirée anniversaire
des 40 ans du Club
sur la Costa Brava



COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

Pour dire adieu à 2020 Horizon avait organisé une grande soirée en direct sur les ondes depuis nos studios. Ainsi nous avons accompagné nos auditeurs en les faisant danser chez eux et en partageant leurs messages depuis nos réseaux sociaux. Une soirée à distance mais finalement proche de celles et ceux qui nous écoutent au quotidien. Une expérience inédite qui en appellera sûrement d'autres.

Dans la continuité nos équipes ont organisés tout au long du mois de janvier des jeux pour faire gagner des galettes des rois avec en parallèle du 18 au 22 janvier l'opération « Ondes positives » afin de donner de la couleur à nos vies en nous coupant des infos anxiogènes et vivre autrement l'écoute d'Horizon.

Pour février l'amour s'est invité durant la semaine du 8 au 14 pour fêter la St-Valentin avec de nombreux cadeaux à gagner.

Horizon a également fait la part belle au son « live » en invitant Sly le chanteur des Rabeats dans nos studios. Ce dernier nous a offert de jouer son titre « San Fairy Ann », extrait de son nouvel album. De quoi offrir une prestation qui nous manque tellement dans les salles de spectacles.



*Sly chanteur des Rabeats
Live Horizon*

ET MAINTENANT...

Horizon se prépare à l'occasion de la grande fête pour célébrer la Radio en mai 2021.

Cette Fête de la radio sera un moment privilégié où l'ensemble des opérateurs radios pourront renouer le contact et aller à la rencontre des auditeurs et du public ; faire découvrir leur histoire, leurs métiers, leurs programmes, leurs innovations. L'objectif est de donner un coup de projecteur sur le média radio, son histoire, son agilité et son avenir.

Une large place sera donc faite aux rétrospectives des radios locales et nationales sous différentes formes dans chacune de nos émissions. Le point d'orgue devrait être le dimanche 31 mai dans la matinale avec des invités surprises entre 9h et 12h en plus d'être une journée portes ouvertes pour venir à notre rencontre.

D'ici là les équipes préparent la semaine du printemps. Puis des thématiques sur les années 80, 90, 2000, etc. pour aller jusqu'à l'été.

La radio a également signé des partenariats avec La fondation du patrimoine et GIE Rouen Immobilier pour la chronique « Les vieilles pierres de Normandie » présentée par Eddy Lefaux, qui revient sur nos ondes en Mars.

HORIZON VOUS REMERCIE

Nous tenons à remercier nos auditeurs et partenaires annonceurs, de plus en plus nombreux, pour leur soutien et leur fidélité. Retrouvez toute l'actualité de notre radio sur notre site internet www.horizonnormandie.fr ou sur notre page facebook

www.facebook.com/HorizonLaRadioLibre/

Cette radio associative n'existerait pas sans ses bénévoles, ils sont ainsi une trentaine à se relayer pour vous offrir un programme varié, de qualité et de proximité, un grand merci à eux.

Contact :

Adresse mail : courrier@horizonnormandie.fr
Téléphone : 02 35 92 22 22



*Kevin-Laurie
Matinale 6h-9h semaine*



LA GRILLE DES PROGRAMMES

Côté grilles de programmes :

Du lundi au vendredi de 6h à 9h vous retrouvez Kevin Leconte dans son émission « Les Matins Normands » et de 16h30 à 19h00 « Génération Horizon » avec aux manettes Alain Bernard, Président Luc et FabriceShow.

Un mercredi sur deux, de 20h à 22h, Bruno Hauchecorne nous parle de l'actu ciné et de sports mécaniques dans CinéMoteurs.

Et tous les jeudis, de 21h à 22h, Stéphane Beucher nous parle de rock en nous faisant revivre les plus grands standards Britanniques ainsi que les nouveautés.

Le Week-end c'est Mickaël Damois le Samedi de 9h à 12h. Quant à la matinale Dominicale c'est toujours une bande aussi joyeuse qui vient l'animer pour vous accompagner avec Valérie Granlin, Président Luc, François Armengol, Cédric Lacaille, Fred Lepetit, Frederic Pierre, Oli Vier et bien d'autres encore.

*Partenariats
Les Vieilles Pierres de Normandie*



*Jean-Christophe Emo
Maire de Villers-Écalles*

LES COUSETTES VILLERS-ÉCALLOISES

Notre association proposant des ateliers couture pour les enfants et les adultes va bientôt souffler sa première bougie.

Nous ne pourrons pas fêter cet anniversaire avec vous compte tenu des restrictions sanitaires. Dès que nous aurons la possibilité de ré-ouvrir nos ateliers, nous ne manquerons pas de vous communiquer le calendrier des activités.

Blandine et moi-même avons hâte de vous retrouver dans la bonne humeur.

Nous ne vous oublions pas. Prenez soin de vous. À bientôt.

Jacqueline POIROT Présidente



R.E.V.E

C'est avec beaucoup de tristesse que nous n'avons pu accueillir les enfants pour nos activités depuis le 22 février 2020.

Nous avions prévu des ateliers, une sortie, un accueil du Père Noël en fin d'année 2020. Nous avons programmé des dates pour l'année 2021, mais celles-ci seront très certainement annulées au moins jusqu'en juin 2021. Nous reprendrons peut-être au mois de septembre mais, ce n'est vraiment qu'un espoir au vu de la pandémie Coronavirus qui ne donne pas de signes favorables actuellement.

Comme pour tout le monde, notre association connaît une année difficile de ne pas pouvoir faire participer les enfants de notre commune à des divertissements le samedi après-midi.

Par contre, si nous pouvons reprendre nos activités nous aurons besoin de bénévoles et nous faisons à l'occasion de ce bulletin d'informations municipales appel à toutes les bonnes volontés.

Vous pouvez nous contacter sur notre adresse mail : associationreve.villers@gmail.com

Espérant que l'année 2021 va connaître une amélioration et dans l'attente de vous revoir parents et enfants et bénévoles.

Jocelyne COURANT,
Secrétaire Association R E V E

KARATÉ

Voici quelques photos de nos activités avant la « covid »

Nous espérons que nous pourrions reprendre nos cours très prochainement.

Les compétitions ont été annulées ainsi que les stages...

Comme beaucoup d'autres arts martiaux, sports, nous souffrons de cet arrêt de nos activités.

Nous avons hâte de retrouver tous nos élèves.

Je profite de ce bulletin municipal pour leur dire que les katas peuvent être révisés à la maison.

Bon courage, prenez bien soin de vous.

A bientôt

Dominique



ASSOCIATION ENFANTS LAO



*Une vague de froid en février.
Feu de bois dans la cour de l'école.*

LES RIZIÈRES DE L'ESPOIR (E.L.R.E.)

ຄວາມ ຫວງ ຂອງ ເດກ ລາວ ຊາວ ບ້ານ ນາ

Comme bon nombre d'associations, nos manifestations sont au ralenti.

Nous avons été contraints d'annuler plusieurs manifestations en fin d'année 2020 et début 2021.

Pour autant, ELRE n'est pas restée inactive au niveau des activités, recherche de partenariat et soutien aux bénéficiaires au Laos.

Les dons matériels de particuliers et d'entreprises ont été nombreux lors de notre prestation « Emballage Papiers Cadeaux » à Carrefour et PicwicToys.

Un grand merci à tous.

La mission 2021 sera certainement annulée car les perspectives de voyage et l'évolution de la situation mondiale face au virus sont minces.

Ne pouvant nous rendre au Laos, nous n'oublierons pas nos bénéficiaires laotiens :

Un virement bancaire a été envoyé à notre correspondant Khampa pour :

Les deux étudiantes parrainées Soubannah et Ninka
Maçonnerie de l'école primaire de Ban Vang Mao
Achat de fournitures scolaires.



Chaque enfant amène son repas et mange dans la cour de l'école

Retrouvez-nous lors de nos prochaines manifestations :

- Foire à tout : 2 et 3 octobre 2021 de 9h à 18h salle Raimbourg
- Vente Artisanat du Laos : 23 octobre salle Raimbourg
- Loto : 24 octobre 2021 à 14h salle Raimbourg (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et soumis aux directives).

ELRE espère que les manifestations 2021 seront maintenues et que nous pourrons vous rencontrer. Tous nos remerciements associatifs vont aux bénévoles qui donnent de leur temps, aux adhérents et donateurs qui financent les projets et actions dans le village de Ban Vang Mao, au Laos.

Mais le chemin est encore long à parcourir : on compte sur vous toutes et tous en 2021.

MERCI A TOUS POUR VOTRE SOUTIEN !

ຂອບໃຈ ຫລາຍໆ

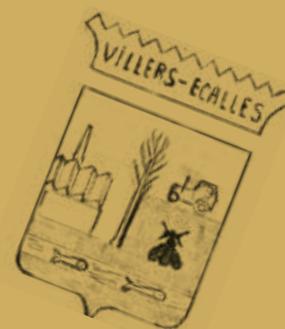
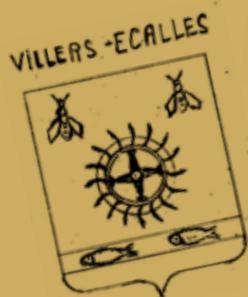
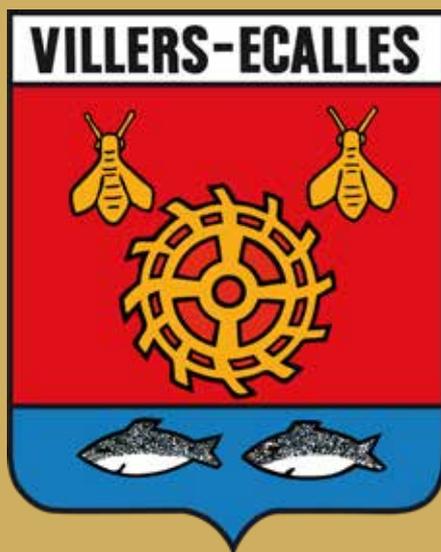
→ Pour toutes informations, contactez-nous :
 Association E.L.R.E. Enfants Lao, les Rizieres de l'Espoir
 603 route de Bouville 76360 Villers-Écalles
 ☎ 02-35-92-47-20
 ✉ enfantslao.rizieresdelespoir@gmail.com



Travaux : des villageois impliqués

RÉTRO :

LE BLASON DE VILLERS-ÉCALLES :



Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le blason communal de Villers-Écalles ne relève pas d'une époque ancienne.

C'est en 1987, sous la Présidence d'Albert Bourdeau que la Commune dépose un blason décrit comme « de gueules à la roue de moulin accompagnée en chef de deux abeilles, le tout d'or, à la champagne cousue d'azur chargé de deux poissons d'argent rangés en fasce ».

Dans un premier temps, le Conseil entendait symboliser la vie ouvrière de la vallée, l'usine, la rivière, et sur le plateau, l'agriculture et la forêt. Après réflexion, il est retenu en motif central la roue à aube du moulin détruit en 1947 qui représente la valeur du passé. Elle sera accompagnée de deux abeilles symbolisant le travail et de deux poissons dans la rivière représentant les loisirs.

(Si vous possédez des documents sur Villers-Écalles : nous recherchons des photos d'avant 1980 en particulier les fêtes locales, animations, remise de prix, cérémonies... merci de contacter M. EMO)